

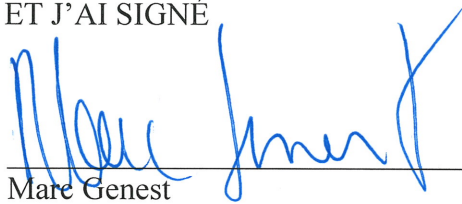
AFFIRMATION SOLENNELLE DE MONSIEUR MARC GENEST

Je, soussigné, Marc Genest, Directeur du développement économique du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, ayant une place d'affaires au 32, rue de la Réserve (Essipit), Les Escoumins (Québec) G0T 1K0, affirme solennellement ce qui suit :

J'ai pris connaissance de la Demande amendée de révision de la décision D-2011-175 et d'exercice du pouvoir de surveillance et de contrôle de la Régie de l'énergie, plus particulièrement des amendements ajoutés.

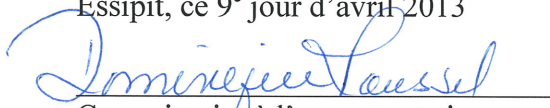
Tous les faits allégués à la présent demande amendée sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ



Marc Genest

Affirmé solennellement devant moi à
Essipit, ce 9^e jour d'avril 2013



Commissaire à l'assermentation pour le
district judiciaire de Baie-Comeau, Québec

135 201

